



Coppet face au Covid-19

Dossier:

La commune à l'épreuve du Covid-19 (p. 03)

Interviews:

L'entraide et la solidarité ont fonctionné (p. 06)

Agenda:

Reports, annulations – la culture sous pression (p. 08)

16 mars 2020, le jour où la Suisse s'arrêta!

13 mars 2020 – Conférence de presse

«Le Conseil fédéral décrète l'état de situation extraordinaire, prenant ainsi seul les commandes de la crise.

Le lundi 16 mars:

Les écoles et universités

Les restaurants et cafés

Les commerces

Les cinémas et théâtres

Les lieux publics

Les frontières

....

seront fermés.»

La liste de nos libertés supprimées est longue, et tout ce qui fait le tissu social et économique d'une communauté est subitement stoppé. Le 16 mars, la Suisse s'arrête de fonctionner et ses habitants doivent rester chez eux... du jamais vu depuis la guerre.

Un temps KO par ces annonces, il nous a fallu rapidement affronter, malgré le confinement, cette nouvelle situation. Ensemble, avec une faculté de résilience incroyable, nous avons imaginé, repensé, des modèles qui nous semblaient immuables. En quelques jours, les

écoles, les universités, les administrations, les entreprises, les commerces ouverts ou fermés se sont adaptés aux nouvelles règles pour maintenir au mieux un système social et économique déjà sous perfusion.

Coppet s'est aussi adapté, l'ensemble de l'administration et les autorités se sont rapidement mobilisés pour assurer au mieux, malgré des réglementations et des directives qui évoluaient quotidiennement, le mandat qui leur est confié.

Alors que se dessinait, en stigmatisant les aînés, un conflit générationnel sur les causes du confinement, à Coppet un élan de solidarité s'est immédiatement manifesté. Encadrés par l'administration, un grand nombre de bénévoles ont répondu présent. Et si, heureusement, le nombre des aînés aidés est resté faible, l'importance de cette aide aura été immense. Plus qu'un soutien logistique, cela aura été, pour certains, une rencontre permettant de briser un peu la solitude et pour d'autres l'assurance que quoi qu'il arrive, ils n'étaient pas seuls. Nous remercions sincèrement ici tous les bénévoles qui, en plus de devoir faire face à leur propre situation, ont donné de leur temps pour les autres.

Aujourd'hui, à l'heure où nous retrouvons un semblant de vie normale, nous ne devons pas oublier que certains d'entre nous ont été plus touchés que d'autres dans leur santé, dans leur vie professionnelle, et quand des efforts importants vont être nécessaires pour faire repartir la société et l'économie, il est important de rester solidaires et unis.

Alors, au-delà de toutes les théories, de toutes les statistiques qui sont brandies dans les médias, il reste que grâce au personnel soignant, au civisme de la population suisse, à toutes les professions qui sont restées opérationnelles et aux mesures prises par la Confédération, des vies ont été sauvées... et à l'heure où s'élèvent des doutes et des critiques, c'est le seul fait que nous devons retenir pour nous relever.



Thomas Marchand
municipal
tmarchand@coppet.ch

Rapport d'activités du Conseil communal (janvier-juin 2020)

Les préavis, les rapports des commissions et les procès-verbaux peuvent être consultés sur notre site internet sous la rubrique «politique».

Lundi 27 janvier 2020

Préavis n° 07/2019-2020 relatif à une demande de prêt de CHF 2'120'000.- à la Fondation des Toises aux fins de transformer et rénover la crèche «Les Coppalines». **Accepté.**

La Fondation des Toises est propriétaire des bâtiments dans lesquels se situe la crèche des Coppalines. Depuis l'ouverture de celle-ci, les normes et les demandes relatives aux places d'accueil ont passablement évolué. Pour satisfaire aux exigences légales et tenir compte de cette évolution ainsi que des souhaits du locataire, les locaux ont besoin d'être agrandis, transformés et rafraîchis.

Pour réaliser ces travaux, la Fondation des Toises a sollicité un prêt de la commune d'un montant de CHF 2'120'000.-, qu'elle remboursera sur une durée de max. 30 ans.

Lundi 9 mars 2020

Préavis n° 08/2019-2020 relatif à l'octroi d'un droit de superficie distinct et permanent en faveur d'ArSCO SA pour la construction d'une piscine et d'une patinoire sur la parcelle n° 239 de Coppet. **Accepté.**

Afin de permettre la construction d'une piscine et d'une patinoire sur une partie du centre sportif des Rojalets, la commune de Coppet, propriétaire de la parcelle en question, a octroyé à ArSCO SA, future propriétaire des installations, un droit de superficie de 66 ans, renouvelable.

Préavis n° 09/2019-2020 relatif à la reconduction du Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) pour la période 2020-2025. **Accepté.**

Le DISREN est l'outil par lequel la Région de Nyon cofinance des infrastructures ou équipements d'intérêt régional mis en place par des communes, des associations ou des privés. Les projets cofinancés doivent s'intégrer dans la stratégie d'ensemble du développement régional. Par l'acceptation du préavis présenté notre commune a renouvelé pour 5 ans sa participation à ce mécanisme d'investissement.

Préavis n° 10/2019-2020 relatif à une demande de crédit de CHF 950'000.- pour la rénovation et l'aménagement du café-restaurant La Copétane. **Accepté.**

Les transformations envisagées permettront une utilisation optimale des locaux qui seront réaménagés afin d'offrir un restaurant avec un maximum de places assises. La cuisine, les sanitaires et le chauffage seront en outre mis aux normes. De plus, un local pour le personnel (sanitaires, douche et vestiaires) sera aménagé dans un bâtiment annexe.

Lundi 27 avril 2020

Cette séance a été annulée suite à l'épidémie de coronavirus.

Prochaines séances

(sous réserve de modifications ultérieures)

Lundi 29 juin 2020

- **Préavis n° 11/2019-2020** relatif à l'adaptation des tarifs du port de petite batellerie de Coppet.
- **Préavis n° 12/2019-2020** relatif aux comptes communaux 2019.
- **Préavis n° 13/2019-2020** relatif au rapport de gestion pour l'année 2019.
- **Préavis n° 14/2019-2020** relatif au renouvellement des autorités communales pour la législature 2021-2026.

Les décisions concernant ces préavis pourront être consultées sur notre site internet sous la rubrique «politique».

Lundis 24 août et 28 septembre 2020

Les préavis qui seront déposés pour ces séances ne sont pas encore connus à ce jour, hormis celui relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2021.



Du côté de Lausanne



Amélie Cherbuin
Députée au Grand Conseil vaudois

Dès l'annonce de l'état de nécessité prononcé le 13 mars 2020 pour l'ensemble du territoire cantonal par le Conseil d'Etat, l'activité parlementaire a été provisoirement réduite et une organisation de crise a été mise en place.

Le Grand Conseil est resté opérationnel à travers son Bureau. Les députés ont pu avoir accès aux informations de manière régulière, grâce à des séances hebdomadaires réunissant une délégation du Conseil d'Etat, les président-e-s des groupes politiques et, en fonction des besoins, du Médecin cantonal et du Chef de l'Etat major cantonal de conduite (EMCC). Les informations ont ensuite été diffusées aux député-e-s, notamment via les Président-e-s des groupes. La Commission thématique de la santé publique a été chargée de se pencher

sur la gestion de la crise sous l'angle sanitaire et la Commission de gestion devait s'intéresser à la mise en place du dispositif de crise dans les limites de l'état de nécessité arrêté par le Conseil d'Etat.

Ce sont près de 50 entités de l'Administration cantonale vaudoise qui ont été impactées par la situation pandémique. L'Etat, plus gros employeur du canton, a dû garantir aussi bien la continuité des opérations régaliennes qu'agir en tant que responsable et acteur de la gestion de crise.

Afin de simplifier la chaîne de décision, une procédure d'engagement des dépenses en lien avec le Covid-19 a été validée. Certains pouvoirs ont été donnés au Bureau de la Commission des finances, composé de son Président et de ses

deux Vice-Président-e-s (dont votre soussignée) afin de valider certaines dépenses urgentes. Par la suite et en raison de la possibilité de siéger en visioconférence, il a été décidé d'étendre cette compétence de décision à l'ensemble de la Commission. Ce ne sont pas moins de 403 millions qui ont été réservés par le Canton pour pouvoir faire face à cette crise sans précédent.

Le fonctionnement normal de l'Etat a maintenant repris ses droits. Les séances du Grand Conseil vont se dérouler jusqu'à fin juin à la salle de la Marive, à Yverdon, salle permettant aux 150 députés de siéger avec les distances sociales requises.

«Ce qui ne nous tue pas nous rend plus forts.»

Friedrich Nietzsche



L'effet «Covid» va impacter les finances communales

Gérard Produit – syndic

Gérard Produit, une partie du monde vient de connaître une épreuve inédite avec la pandémie du coronavirus. Comment la commune de Coppet a-t-elle traversé cette crise? Plutôt bien. Nous avons su apporter, je le crois, les services nécessaires à la population en mettant sur pied de manière très rapide des solutions inédites. La solidarité des citoyens a été magnifique! Les plus jeunes se sont occupés des moins jeunes et chacun s'est montré, globalement, très respectueux. Nous avons d'ailleurs une crainte à l'endroit de la jeunesse, pensant qu'elle irait se rassembler au bord du lac, mais il n'en a rien été. Il faut donc remercier l'ensemble de la population, y compris les commerçants, d'avoir bien suivi les consignes de sécurité émanant du Conseil fédéral. Même si certaines ont été plus difficiles à comprendre et à faire appliquer: je pense notamment à la norme de «stricte nécessité» édictée pour les déchetteries (lire interview François Keller).

Vous dites n'avoir pas eu assez de masques de protection... Comme partout, nous avons connu des soucis d'approvisionnement en masques et liquides hydroalcooliques. Nous nous sommes donc organisés en fonction. Les employés communaux ont d'ailleurs été très disciplinés. Nombre d'entre eux ont accepté de venir travailler malgré les risques.

La Municipalité a-t-elle pu siéger durant tout ce temps? Absolument. En visioconférence. Tous les lundis. Il n'y a pas eu d'exception, et nous avons pu continuer d'avancer sur les dossiers.

Dont celui des finances. Faut-il craindre des lendemains difficiles? Oui, je crois qu'il faut le dire sans s'en cacher: l'effet «Covid» va impacter très fortement les finances de la commune. Notre crainte ne se situe pas véritablement au niveau des entreprises puisque certaines d'entre elles ont pu continuer de travailler et que, fondamentalement, le poste de la fiscalité des personnes morales au budget n'est pas très important à Coppet. Par contre, tous les actifs vivant dans notre commune ont connu ou vont connaître des baisses de revenus parfois importantes. Ce qui aura bien sûr une conséquence sur les impôts. Surtout, il ne faut pas oublier qu'à ces baisses de rentrées va s'ajouter l'augmentation des charges sociales. La crise sanitaire traversée est devenue une crise financière. L'Etat a aidé les entreprises, les indépendants et les chômeurs. Très bien. Mais cela aura un coût. Chaque dette consentie aujourd'hui est un impôt à venir. Cela n'a d'ailleurs rien de spécifique à Coppet: presque tous les villages sont dans cette situation. Sauf que, en tant que commune dite «riche», nous contribuons déjà très fortement à la facture sociale

(ndlr: lire «Journal de Coppet» de janvier 2020). Dès lors, les comptes 2020, pour lesquels la commune avait déjà budgétisé un déficit de 4,2 millions, nous font nous alarmer très sérieusement.

La Municipalité a également avancé sur la préparation du prochain système d'élection communal à venir l'an prochain, avec le passage du scrutin majoritaire au scrutin proportionnel. En ayant passé le cap des 3000 habitants, notre Conseil communal va devoir changer de manière de fonctionner, comme Founex il y a quatre ans. Nous avons donc travaillé sur le cadre juridique pour la législature 2021-2026 puisque la date butoir du 30 juin 2020 nous y obligeait.

Pensez-vous qu'il y aura des partis politiques au Conseil communal de Coppet en 2021? Comme chaque concitoyen, les partis sont autorisés à présenter des listes pour les élections. D'autant que nous avons dans notre village deux députés au Grand Conseil issus des partis nationaux (ndlr: Amélie Cherbuin, parti socialiste, conseillère communale et Pierre-André Romanens, parti libéral-radical, ancien syndic) qui pourraient être tentés de créer une section locale. Mais je crois que ces «grands partis» ne veulent pas brusquer les Copétans lors de la première élection au scrutin proportionnel. Cela viendra certainement en 2026.

L'association Vision-Coppet présentera-t-elle une liste? A ce jour, je ne le sais pas. Mais Vision-Coppet s'est toujours dit «apolitique». Et puis des membres de l'association siègent déjà au Conseil communal. Il n'y a pas d'obligation à ce que cela change.

Il est également question du nombre de conseillers communaux, aujourd'hui fixé à 55. Avec le président du Conseil (ndlr: Yves Riesen), nous avons évoqué deux problématiques. La première découle

du fait que, lorsqu'il est membre d'une commission permanente (commissions de gestion, des finances, de l'urbanisme ou de la mobilité), un membre du Conseil ne peut siéger ailleurs. Comme il y a 4 commissions permanentes dotées de 7 membres, cela représente 28 conseillers dévoués à une discipline spécifique. Or, le président du Conseil nous fait état qu'il peine toujours à trouver des volontaires au moment de constituer l'effectif d'une commission ad hoc ou provisoire. D'où l'idée d'augmenter les effectifs du Conseil à 65 membres. Cette hausse permettra également à davantage de candidats de se présenter aux élections de 2021 sur une liste d'entente.

«Il ne faut pas oublier qu'à ces baisses de rentrées va s'ajouter l'augmentation des charges sociales.»

Vous prévoyez, donc, de présenter une liste unique? Tout n'est pas encore décidé, mais une liste d'«Entente communale» sera ouverte à tous, avec l'ambition de fédérer le plus largement possible. De plus, une liste unique présente l'avantage de ne pas trop bousculer les habitudes.

Et si une liste imprévue devait se constituer? Aucun souci. Chacun est libre de le faire. Mais nous pensons qu'avec une seule liste, chacun pourra s'y retrouver. Surtout si on élargit les effectifs du Conseil communal.

La Municipalité actuelle se représentera-t-elle? Nous avons une équipe dynamique et efficace. Rien n'est officiel, mais je ne vois pas de raison de ne pas proposer aux concitoyens de poursuivre notre action.

4,2
millions
de déficit

65
conseillers
communaux?





Jean-Claude Trotti, les écoles ont fermé le 16 mars, mais il a fallu s'occuper des bâtiments... Dans le cadre de la Société immobilière de l'arrondissement scolaire de Coppet (ArSCO SA), qui gère les écoles, il a fallu procéder à de grands nettoyages. Et surtout désinfecter les sols comme les poignées de portes une à deux fois par jour dès la reprise partielle des cours, le 11 mai. Nous avons appliqué au mieux les décisions fédérales et cantonales et nous sommes adaptés à chaque fois que ces recommandations changeaient.

«*Nous étions en relation permanente avec nos partenaires et interlocuteurs.*»

Tout le personnel était-il sur le pont? Non. Comme dans les autres services, nous avons demandé à chacun des employés s'il était apte ou s'il était à risque. Certains l'étaient et sont restés confinés, conformément aux exigences sanitaires.

Nous avons appliqué au mieux les décisions fédérales

Jean-Claude Trotti – municipal

Les écoles sont restées fermées deux mois. Avez-vous pu en profiter pour effectuer des travaux d'entretien? Absolument. Ce fut l'occasion de passer en revue le matériel et remettre en état tout ce qui devait l'être. Concernant la voirie communale, nous avons mis sur pied deux équipes qui travaillaient par bloc de 15 jours, de manière à conserver un fonctionnement permanent. En somme, tout s'est bien passé. Nous avons juste eu un retard d'un mois dans le démontage de la patinoire du Château. Mais tout le monde, je crois, en a compris les raisons.

Avez-vous pu avancer sur d'autres dossiers ou tout s'est-il interrompu? Bien sûr! Nous avons travaillé tous les jours. Très souvent, d'ailleurs, par le biais de visioconférences. Qu'il s'agisse du projet de restaurant de La Copétane ou des préparatifs à la mise en œuvre des futurs travaux de la route RC1, nous étions en relation permanente avec nos partenaires et interlocuteurs.

La seule chose que nous n'avons pas pu faire, ce sont les mises à l'enquête.

Dès la fin des mesures «drastiques» de confinement, on a pu observer la foule faire son retour à la plage des Rocailles. Avec quantité de voitures... Nous allons y remédier cet été. Le parcage sur les trottoirs ne sera plus toléré. La Municipalité réfléchit également à rendre l'accès au parc payant, tout en laissant libre l'accès au lac. Que la vie reprenne et que les gens désirent retourner dans les parcs ne peut que nous réjouir après les semaines difficiles que nous venons de traverser. Mais il faudra prendre des décisions prochainement.



Françoise Wildi, après l'annonce des mesures de confinement du Conseil fédéral, comment s'est mis en place le Service d'accueil scolaire (SAS) destiné aux enfants de parents actifs dans la lutte contre le virus?

«*Nous avons remboursé aux parents leur participation aux repas prévus dans les camps et voyages d'étude.*»

Il a fallu agir vite pour permettre à ce service d'être performant, et je salue l'heureuse idée de l'AJET d'avoir organisé l'automne dernier un cours de gestion de crise pour ses responsables. Mais c'est bien la riche et formidable collaboration entre les éducateurs et les enseignants, orchestrée par la direction des écoles, qui a permis d'offrir ce service localisé à l'UAPE de Coppet pour l'ensemble de l'établissement primaire de Terre Sainte. Chapeau bas à tous les intervenants, qui tous étaient volontaires dans cette mission d'accueil!

La réactivité et la communication ont été remarquables

Françoise Wildi Sugrañes – municipale

Combien d'enfants ont bénéficié de cet accueil? Nous avons eu jusqu'à 25 enfants inscrits mais, concrètement, seuls 5 d'entre eux sont venus au début de la crise. Les autres familles ont pu trouver d'autres solutions de garde.

Pendant deux mois d'inactivité, les crèches n'ont pas pu facturer de services aux parents. Faut-il s'inquiéter pour la pérennité des structures d'accueil? Près de 60% de la facture envoyée aux parents sont pris en charge par les fonds publics, et ces subventions ne sont pas remises en question. Quant aux 40% de la facture payés par les familles, où pourrait apparaître un manque à gagner pour les unités d'accueil, l'assurance chômage les couvre en grande partie via le modèle de Réduction de l'horaire de travail (RHT). Il n'y a donc pas matière à s'inquiéter pour l'avenir de ces structures, ni pour leurs employés.

Justement: depuis la réouverture partielle le 11 mai, il a fallu prendre quelques précautions, notamment dans la gestion sanitaire. Les élèves n'ont pas à tenir de vraies distances de sécurité entre eux, uniquement vis-à-vis des adultes. Il n'empêche: si les élèves d'une même classe ont pu avoir des contacts rapprochés, nous avons dû organiser les récréations pour éviter de mélanger les classes. De même à la cafétéria, où nous faisons en sorte de décaler les horaires d'arrivée pour éviter les files d'attente. Les élèves ne peuvent d'ailleurs pas se servir eux-mêmes...

Bien que des camps pour élèves aient été annulés, les communes de Terre Sainte ont décidé de ne pas réclamer les acomptes versés aux organisateurs... C'est une manière de soutenir des partenaires avec lesquels nous travaillons depuis longtemps, mis en difficulté pour passer ce cap. Par contre, de notre côté, nous avons remboursé aux parents leur participation de 16 francs par jour aux repas prévus dans ces camps et dans les voyages d'étude.

5

enfants ont
bénéficié
de l'accueil



Limiter ses déplacements à la déchetterie

François Keller – municipal

François Keller, il y a eu fort à faire ces dernières semaines à la déchetterie intercommunale de Founex... Effectivement. Nous avons très vite appliqué les restrictions décidées par le Conseil fédéral, notamment en réduisant les horaires d'ouverture, même si nous avons opté pour supprimer la fermeture usuelle de midi, afin de mieux gérer la file des voitures.

Une queue dans laquelle certains ont pu attendre jusqu'à 1h30 avant d'accéder au site de la déchetterie... Oui, au plus fort, les files ont été très longues. Mais il en allait de la responsabilité des citoyens: Il a été dit dès le début que chacun devait limiter au maximum ses déplacements et que la déchetterie ne devait être utilisée qu'en cas de «stricte nécessité». Tout le monde, évidemment, n'a pas respecté cette consigne. D'où l'allongement de la file.

Qu'est-ce qu'une «stricte nécessité» dans le cas précis? Il faut imaginer que tout le monde n'a

pas chez lui un jardin ou une cave où stocker les déchets. Il faut penser aux gens qui vivent en appartement. Ou aux magasins d'alimentation qui ont travaillé sans interruption et qui ont eu besoin d'évacuer les cartons.

Y a-t-il donc eu des abus? On peut le dire, oui, même s'il faut essayer de se mettre à la place de chacun et d'être clément. Mais, dans les faits, beaucoup de concitoyens ont profité de cette crise sanitaire pour ranger leur maison de fond en comble. Et donc pour jeter des volumes importants de déchets, venant plusieurs fois par semaine. Que les gens fassent du ménage n'est pas un problème, mais nous aurions souhaité qu'ils conservent leurs déchets quelque temps chez eux pour ne pas surcharger la chaîne logistique.

A-t-il fallu, parfois, être strict avec les utilisateurs? Oui. L'accès était limité à 5 véhicules et le temps de dépose à 10 minutes afin de réduire les durées d'attente. Le volume maximum autorisé de déchets

est resté à 2 mètres cubes par jour et par personne. Si nous n'avions pas imposé ces normes, nous aurions sans doute doublé la quantité totale de déchets recueillis. Seulement, derrière, il faut vider les bennes et donc finalement mobiliser plus de personnel.

«Dans les faits, beaucoup de concitoyens ont profité de cette crise sanitaire pour ranger leur maison de fond en comble.»

Et ce justement à un moment où le personnel était diminué? Exactement, le personnel à risque est resté à la maison.

Outre la déchetterie, vous avez également coordonné les actions policières. A-t-elle beaucoup verbalisé les personnes qui ne respectaient pas les normes de sécurité? La police était présente sur le terrain, mais elle n'a pas multiplié les amendes d'ordre. Il s'agissait surtout de faire de la prévention et de l'explication.

1h30
d'attente



L'élan de solidarité a rapidement pris

Thomas Marchand – municipal

Thomas Marchand, dès les annonces du Conseil fédéral le 13 mars, tous les regards se sont portés sur les aînés. Comment avez-vous fait à Coppet? Effectivement. Dès le confinement des aînés promulgué, nous avons rapidement mis une structure d'entraide en place, pour que chacun des aînés puisse bénéficier du service tout en restant à la maison. En quelques jours, un site internet spécifique a été mis en ligne et un tous ménages envoyé, afin de mettre en relation les aînés et les bénévoles. L'élan de solidarité a rapidement pris, environ 60 bénévoles se sont inscrits sur le site, et nous les remercions chaleureusement.

Combien d'aînés étaient concernés par le confinement? Selon la classification en vigueur, les aînés le sont à partir de 65 ans. Nous en comptons donc près de 400 dans notre village. La première chose que nous avons faites a été d'appeler chacun d'entre eux pour connaître leur situation et leurs besoins. Nous nous y sommes tous mis, des élus politiques aux employés communaux.

Sur 400 personnes sondées, combien ont sollicité les services d'entraide? Environ 90 se sont dites prêtes à recevoir de l'aide. Mais, dans les faits, seuls 18 aînés ont effectivement eu recours à nos services. Les autres ont pu trouver des alternatives auprès de la famille et des proches. L'important n'est pas dans ce chiffre, mais bien dans le fait que les aînés se sont sentis rassurés de pouvoir compter sur la commune en cas de besoin.

Outre les courses, qu'a dû faire l'équipe d'entraide? Vous l'avez dit, les courses, bien sûr. Mais aussi la relève de médicaments dans les pharmacies. Et pour le compte de certains, nous avons effectué le paiement des factures.

Autre population touchée: les commerçants. Nous sommes restés en contact rapproché avec les commerçants qui ont pu rester ouverts. Certains ont travaillé avec nos bénévoles. Pour ceux qui ont dû rester fermés, Coppet a rejoint l'initiative «Bons pour La Côte», organisée en urgence par la Jeune chambre internationale

La Côte. La commune a également consenti à des baisses de loyers de certaines arcades commerciales fortement impactées par les mesures de la Confédération.

«Nous avons maintenu nos subventions, pour aider les associations à traverser ce cataclysme.»

Un mot encore sur la culture: période catastrophique, non? C'est simple, tout a été annulé! Pour un municipal en charge de la culture, ce n'est pas facile! Reste que nous avons maintenu nos subventions, même quand les bénéficiaires n'ont pas pu organiser leur événement. C'est une manière de les soutenir. Evidemment, nous espérons que cela ne sera bientôt qu'un mauvais souvenir et que Coppet continuera de rayonner!

0
nombre de
manifestations
du 16 mars au 16 juin

Ils ont répondu présent, la commune les remercie pour leur engagement!

53

bénévoles ont proposé leur aide

Penny, Thomas, Dolores, Martine, Justine, Laïla, Philippe, Sophia, Lynn et Shan, Hélène, Massimo, Laurence, Samia, Jonathan, Lisa, Caroline, Pierre-Jacques, Laurent, Olga, Sibylla, Mercedes, Amaury, Luca, Chrystel, Sigrid, Mila, Nicolas, Michèle, Philippe, Claudia, Florence, Darko, Valérie, Patrick, Elisa, Francisco, Tuan Fong, Antoine, Georges, Barbara, Joaquin, Christopher, Matthias, Thérèse, Dominique, Roberto, Emily, Thibault, Hedia, Miguel, Allison, Liam.

Elisabeth Posse, responsable des bénévoles:

«Une joyeuse expérience d'entraide entre les générations»

Elisabeth, comment en êtes-vous arrivée à prendre la responsabilité des bénévoles durant le confinement? Je me suis spontanément annoncée auprès de la commune. En travaillant depuis la maison pendant le confinement, et comme je gagnais un peu de temps sur les trajets professionnels entre Coppet et Lausanne que je n'effectuais plus, je me suis dit que je pouvais mettre ce temps à disposition. J'ai contacté le secrétariat communal et, comme j'étais l'une des premières personnes à se manifester, la commune m'a proposé d'assurer la coordination entre aînés et bénévoles. L'idée était de proposer à chaque bénévole de s'occuper d'un ou deux aînés, pas plus. Si possible dans son quartier, en espérant que, en plus du service rendu, des liens se tisseraient. Le site internet a été mis sur pied par la commune (www.coppet-entraide.ch), et tout a démarré très rapidement.

Avec comme premier objectif d'assurer le ravitaillement alimentaire des aînés... Exactement. Le principe était simple: quand je vais faire mes courses, je profite de les faire pour la personne dont je m'occupe.

Quelle expérience en avez-vous tirée? J'ai adoré! Je travaille dans les ressources humaines pour des entreprises internationales. Et là, pendant ce confinement, j'ai pu, en plus de mon travail, œuvrer dans le microlocal. J'ai eu plaisir à rencontrer des bénévoles que j'avais précédemment croisés ici ou là sans toujours bien les connaître. Cette expérience a également mis en lumière le fait que beaucoup de personnes sont prêtes à donner de leur temps, mais ne savent pas qui en aurait besoin. Nos vies sont si remplies qu'on sait à peine qui habite à côté de chez nous. Cette plateforme permet de savoir qui et comment aider.

A vous entendre, il n'y a pas de raison pour que ce service d'entraide s'interrompe avec le déconfinement... La plupart des aînés sont aujourd'hui déconfinés. Et tant mieux! Mais certains ont encore besoin d'aide pour différentes raisons. Alors pourquoi ne pas continuer? C'est une question que l'on se pose actuellement. A bien y regarder: la plateforme existe et l'élan est présent. Poursuivre cette mesure d'entraide civique aurait un sens.

Maxime Ansermet, bénévole:

«J'allais livrer chaque matin les journaux»

Maxime Ansermet, comment avez-vous eu vent de l'existence de cette structure d'entraide? Je surfais sur Facebook quand je suis tombé sur le profil du syndic Gérard Produit. En regardant son fil d'actualité, j'ai vu qu'il y avait relayé une information concernant le site internet d'entraide communale pour les aînés. C'est ainsi que je suis entré en contact avec Elisabeth Posse.

Quelle a été votre mission? J'ai eu pour responsabilité de livrer aux aînés des biens vendus par le kiosque du bourg, situé sous les arcades. Il s'agissait donc d'aller chercher chaque matin les journaux, mais également des billets de loterie.

Concrètement: entriez-vous dans les maisons des particuliers? Non, il fallait appliquer les mesures de sécurité. Equipé d'un masque et les mains régulièrement lavées, j'expliquais aux aînés que les biens que je leur apportais avaient été manipu-

lés par plusieurs personnes, qu'il fallait faire attention. La plupart du temps, d'ailleurs, je posais les journaux et provisions devant la porte. Je recevais le paiement dans la boîte aux lettres.

Vous avez également, pour certains aînés, fait des courses dans les grandes surfaces... Oui, et ce fut compliqué. Quand je fais mes propres courses, je sais ce que je veux et où se trouvent les denrées. Mais quand il faut suivre la liste d'autres personnes, il faut véritablement arpenter le magasin de long et large pour tout trouver. Au début, j'y passais des heures. Puis j'ai appris à connaître la routine de chacun, et tout est allé beaucoup plus vite.

Etes-vous prêt à continuer, malgré le déconfinement? Bien sûr! J'ai dit à la gérante du kiosque de m'appeler s'il fallait livrer à nouveau des denrées aux aînés.

Chloé Vermot, bénévole: «Le pain frais quotidien»

Chloé Vermot, comment vous êtes-vous rendue indispensable durant le confinement? Très simplement: en apportant chaque matin le pain frais chez deux couples d'aînés du village. Comme j'habite dans le centre du bourg, on m'a confié la mission de m'occuper de personnes vivant à proximité, dans la rue Froide et à la rue des Belles-Filles.

En avez-vous profité pour créer des liens plus étroits? Bien sûr! La femme de l'un des aînés dont je m'occupais était alors à l'hôpital. Elle en est d'ailleurs sortie, et tout va bien. Je buvais donc régulièrement le café avec monsieur. A distance réglementaire, bien sûr. Et puis j'ai découvert que, dans le cas des deux couples, ils avaient connus mes grands-parents, qui ont vécu à Coppet jadis. Je transmettais donc régulièrement les salutations, puisque j'ai la chance qu'ils soient toujours en vie.

Gare pourtant à ne pas fauter... Effectivement. Un jour, j'ai oublié de livrer le pain. En début d'après-midi, j'ai reçu un coup de fil du couple d'aînés me demandant: «Il n'y a pas de livraison aujourd'hui?» Ce service a été très apprécié. Ce sont de petites choses qui deviennent rapidement indispensables. Il faut donc faire attention à ne pas décevoir.

Pensez-vous qu'il faudrait continuer ce programme? D'un côté, oui, bien sûr. S'il y a nécessité à le faire. Mais je vois que les aînés sont très heureux du déconfinement. Pour eux comme pour tout le monde, il est très important de sortir de chez soi une fois par jour, au moins, pour aller au bourg boire le café et chercher son pain. N'oublions pas cependant que certaines personnes sont encore inquiètes au sujet du virus. Nous ne sommes pas encore totalement revenus à la situation normale.



Photo: iStock

Nouveau à Coppet: Ecole Montessori l'Étincelle bilingue français-anglais

L'Ecole Montessori l'Étincelle accueille les enfants de 3 à 6 ans dans un environnement Montessori bilingue français-anglais.

Notre mission est d'offrir un enseignement de qualité – se référant à l'Association Montessori Suisse et au Plan d'études romand 1P-2P – et de collaborer avec les familles pour un suivi individualisé de chaque enfant, lui permettant d'évoluer à son rythme. Par son approche, la pédagogie Montessori favorise l'autonomie, la curiosité, la confiance en soi, la concentration, la responsabilisation, la collaboration et l'adaptation.

Les activités s'articulent autour de ces domaines: vie pratique, raffinement des 5 sens, langage (écriture, lecture, expression), mathématiques, géographie, expériences scientifiques, art, gestion des émotions, psychomotricité, et autres. Ses principes et bénéfices sont aujourd'hui confirmés par les recherches en neurosciences: pour la lecture, le



langage, les fonctions exécutives et la compréhension des autres.

Maria Montessori fête ses 150 ans: pour l'occasion, nous vous invitons durant tout le mois d'août à l'école, pour découvrir cette pédagogie créée par une des premières femmes médecin d'Italie. N'hésitez pas à nous contacter pour toute question, ou pour inscrire votre enfant pour la rentrée 2020 ou plus tard.

Informations: www.montessori-etincelle.ch

Conservatoire de musique de Terre Sainte

Les inscriptions sont ouvertes

La présence d'un conservatoire de musique dans une région est essentielle, car elle apporte un savoir unique: l'apprentissage instrumental. C'est la découverte d'une nouvelle temporalité: A l'époque des nouvelles technologies, l'enfant a besoin de créer son espace personnel en relation avec un instrument qui lui permet d'inventer et d'écouter.

Avec ses 28 professeurs, le CMTSE compte une vingtaine de disciplines instrumentales enseignées du plus jeune âge aux degrés avancés. Il propose également des cours collectifs de formation musicale générale. La pratique collective est aussi mise au premier plan dans notre école en offrant la possibilité de faire partie d'ensembles instrumentaux: percussions, cordes, guitare, instruments à vent et l'orchestre des jeunes de Terre Sainte.

Répartis dans plusieurs communes de Terre Sainte, les cours sont dispensés chaque jour de la semaine afin de s'adapter au mieux aux activités extrascolaires des élèves.

Les disciplines suivantes sont enseignées: alto, basson, batterie, chant, clarinette, clavecin, contrebasse, cor, flûte à bec, flûte traversière, guitare, guitare baroque, guitare électrique, harpe, hautbois, percussions, piano, solfège, trombone, trompette, violon et violoncelle.

Une page est sur le point de se tourner pour le Conservatoire. En effet, après 27 ans de direction, Marie-José d'Alboni va passer le témoin au chef d'orchestre Léonard Clément dès le mois de septembre.

Informations sur: www.cmtse.ch



Une nouvelle Communauté de Méditation à Coppet

Quand on a demandé à Bouddha ce qu'il avait gagné en méditant, il aurait répondu que rien, mais qu'il avait perdu la colère, la haine, l'anxiété, l'insécurité, la peur de vieillir et la peur de la mort.

Les mots du Bouddha résonnent plus que jamais. Inquiétudes au temps du coronavirus, peur de l'avenir, solitude, perte de l'emploi... Convaincue de l'importance de la méditation pour trouver la paix intérieure, je propose aujourd'hui la création d'une communauté de méditation à Coppet qui porte le nom «Flow in Coppet». Certains me connaissent en tant que présidente du Cercle des Amis du Château de Coppet et des Rencontres de Coppet, un poste que j'ai quitté en 2019.

Vous êtes invités à me rejoindre à partir du 5 juillet tous les dimanches matin pendant l'été sur la plage des Rocailles. Laissez derrière vous les soucis et inquiétudes pour entrer dans votre espace plein de sérénité et de bienveillance envers vous-même peu importe votre âge et expérience en méditation!

Toutes les informations utiles se trouvent sur le site créé à ce propos: www.flowincoppet.ch. Les séances de méditation étant dépendantes du beau temps, elles seront systématiquement confirmées la veille sur le site.

Martina Priebe – fondatrice de Flow in Coppet

BREVES

Attention au moustique tigre

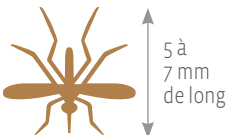
Le moustique tigre représente à terme un risque sanitaire, car il est un vecteur potentiel de maladies tropicales. Pour freiner son installation, le canton lance une campagne de prévention. Le public est appelé à rendre difficile l'installation de l'insecte par le biais de trois messages clés:

- supprimer ses gîtes, c'est-à-dire veiller à vider les petites collections d'eau
- savoir reconnaître l'animal
- le dénoncer sur le site www.moustiques-suisse.ch avec une photo de bonne qualité

Moustique tigre



Moustique commun



Aide individuelle au logement

L'aide individuelle au logement a pour but de fournir un soutien financier direct aux ménages qui disposent de moyens suffisants pour subvenir à leurs besoins, mais qui doivent supporter une charge locative trop importante par rapport à leurs revenus.

Le formulaire de demande d'aide et toutes les informations sont disponibles sur: [www.coppet.ch/fr/admin/prestations/page «aide individuelle au logement»](http://www.coppet.ch/fr/admin/prestations/page/«aide individuelle au logement»).



Changement à l'île aux enfants

Après 12 ans à la direction de l'île aux enfants, Béatrice Gerodetti passe le relais à Suzie Gnädinger. Elle a 20 ans d'expérience en tant qu'éducatrice diplômée et se réjouit beaucoup de cette nouvelle expérience. L'île aux enfants est une petite structure qui permet aux enfants d'apprendre à se sociabiliser, à prendre confiance en soi, à travailler le respect des autres et à gagner en autonomie. Ces objectifs sont développés à l'aide d'activités créatives, cognitives, motrices et sensorielles, afin de garantir une préparation optimale pour la grande école.

Le jardin d'enfants est ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h, et il accueille 15 enfants de 2 ans et demi à 5 ans. Il est situé à côté de l'école primaire de Coppet, à la place des Perrières 7. Suzie est d'ores et déjà disponible pour répondre à toutes vos questions au 079 272 56 14.

Le théâtre de Terre Sainte parie sur l'avenir

Pierre-Alain Schmidt, comme le reste de la société, le monde culturel a été impacté par le Covid-19. Qu'en est-il du Théâtre de Terre Sainte? Nous avons effectivement dû annuler les trois représentations du spectacle «Edmond», au mois de mars, et nous demeurons malgré tout dans l'incertitude de savoir si des rassemblements de plus de 300 personnes seront autorisés prochainement. En attendant d'être rassurés sur ces normes, nous faisons un pari sur l'avenir: nous avons la ferme intention de relancer le théâtre la saison prochaine. Nous n'avons d'ailleurs pas le choix: il faut anticiper un retour à la normalité, tout en prenant des précautions.

La saison 2020-2021 est donc programmée? Oui. Et elle débutera au moins de septembre. En partenariat avec l'association Evento, nous avons bouclé la programmation. Il y aura huit spectacles à l'affiche. Les abonnements sont d'ailleurs en vente dès maintenant, toutes les informations sont disponibles sur notre site internet (ci-contre).

Et si des annulations devaient à nouveau avoir lieu?

Nous avons pris des dispositions au niveau comptable pour être certains de pouvoir rembourser les abonnés et les titulaires de billets en cas de nouveaux contretemps. Mais il faut bien aller de l'avant et imaginer que tout rentrera dans l'ordre très vite.

Un mot sur la saison 2019-2020, la première gérée par l'ATTS?

C'était effectivement le premier exercice de la nouvelle organisation et nous en tirons, en dehors de l'annulation relative au Covid-19, un bilan positif. Nous constatons que, s'il y a eu une très légère baisse du nombre d'abonnés, nous avons eu des hausses des entrées à l'unité. Tout va donc dans le bon sens.



Pierre-Alain Schmidt
Président ATTS
www.theatre-de-terre-sainte.ch

SEPTEMBRE

Samedi 26: Exposition peinture F. Rouge.
Jusqu'au 10 octobre à la Maison de commune.

Mardi 29: «La Suisse entre Germaine de Staël et Napoléon», conférence, Olivier Meuwly, historien, écrivain, château de Coppet, 20h. www.rencontrescoppet.ch

Mercredi 30: «Faites l'amour avec un Belge», humour, théâtre de Terre Sainte, 20h30.
www.theatre-de-terre-sainte.ch

OCTOBRE

Judi 1, vendredi 2: «Faites l'amour avec un Belge», humour, théâtre de Terre Sainte, 20h30
www.theatre-de-terre-sainte.ch

Vendredi 2: Blues, Randolph Matthew, caves du Château, 20h30. www.jazzandco.ch

Vendredi 2, samedi 3: «Chœur du Léman 160^{ème} anniversaire», soirées annuelles 2020.
www.choeurduleman.ch

Dimanche 4: «Schubertiade à Coppet», Hommage à Ludwig van Beethoven, château de Coppet, 11h-18h.
www.rencontrescoppet.ch

Mardi 6: «Une Confédération voulue par Bonaparte», Alain-Jacques Tornare, historien, château de Coppet, 20h. www.rencontrescoppet.ch

Samedi 24: Exposition photos de Jorge Cerqueira.
Jusqu'au 8 novembre à la Maison de commune.

Mercredi 28, jeudi 29, vendredi 30: «La Machine de Turing», humour, théâtre de Terre Sainte, 20h30.
www.theatre-de-terre-sainte.ch

NOVEMBRE

Mardi 3: «Goethe et Napoléon 1^{er}», Jacques Berchtold, professeur et écrivain, château de Coppet, 20h.
www.rencontrescoppet.ch

Mercredi 4, jeudi 5, vendredi 6, samedi 7, dimanche 8: «Jet Set Paradise», salle communale.
www.jetsetparadise-coppet.ch

Mardi 17: «Germaine de Staël et Bonaparte», Stéphanie Genand, maître de conférences et auteure, château de Coppet, 20h. www.rencontrescoppet.ch

Mercredi 18, jeudi 19, vendredi 20: «André Manoukian», humour, théâtre de Terre Sainte, 20h30.
www.theatre-de-terre-sainte.ch

Samedi 21: Blues, Awek, Drew Davis, caves du Château, 20h30. www.jazzandco.ch

Dimanche 22: «Le Grand Tour – Ensemble Masques», Olivier Fortin, Julien Campani, œuvres de Purcell, Rousseau, Vivaldi, château de Coppet, 17h.
www.rencontrescoppet.ch

DÉCEMBRE

Mercredi 2, jeudi 3, vendredi 4: «Une chance insolente», humour, théâtre de Terre Sainte, 20h30.
www.theatre-de-terre-sainte.ch

Dimanche 13, samedi 19: «loto», 13h, salle communale de Coppet

Cet agenda peut être soumis à diverses modifications. Pour de plus amples informations, veuillez consulter régulièrement les sites internet des organisateurs et de la commune de Coppet (www.coppet.ch)

DÉCÈS

Ils nous ont quittés (janvier à mai 2020):

Madame Zilian Vilma, le 10 janvier 2020
Madame Edgerley Joan, le 5 février 2020
Madame Collet Jacqueline, le 18 février 2020
Madame Kerswell Eva, le 9 mars 2020
Monsieur Alvarez José, le 9 avril 2020
(découvrez l'hommage de Mme Françoise de Courten à M. Alvarez sur www.coppet.ch)

PRATIQUE

GREFFE ET CONTRÔLE DE L'HABITANT

Lundi et mercredi: 8h30-11h30

Mardi: 7h-11h30

Judi: 13h30-18h30

Vendredi: fermé

- Contacter le greffe: tél. 022 960 87 00
E-mail: administration@coppet.ch
- Contacter le contrôle de l'habitant: tél. 022 960 87 01
E-mail: habitant@coppet.ch
Informations supplémentaires sur: www.coppet.ch

OFFICE DU TOURISME

Horaire d'été (de Pâques à fin août):

Mercredi et vendredi: 13h30-16h30

Samedi: 10h-14h

Horaire d'hiver (de septembre à Pâques):

Mercredi: 13h30-16h30

Samedi: 10h-14h

- Contacter l'Office du Tourisme: tél. 022 960 87 37
(libre accès durant les heures d'ouverture de l'administration communale)
E-mail: info-coppet@nrt.ch
Informations supplémentaires sur: www.nyon-tourisme.ch

DÉCHETTERIE

Horaire d'été (dès fin avril):

Lundi au vendredi: 9h-11h45 et 13h30-18h30

Samedi: 9h-18h

Horaire d'hiver (dès fin octobre):

Lundi au vendredi: 9h-11h45 et 13h30-17h30

Samedi: 9h-17h

IMPRESSUM

Editeur: Commune de Coppet
Responsable: Thomas Marchand
Rédaction: Amélie Cherbuin, Rodolphe Haener
Correction: Martin Steib
Photos: pages 1, 2 et 3 Jorge Cerqueira
Impression: BSR Imprimeurs
Tirage: 1'800 ex.

Contact: Commune de Coppet
Grand-Rue 65 – 1296 Coppet
E-mail: administration@coppet.ch
Site web: www.coppet.ch
n° 38 – Juillet 2020
Imprimé sur un papier Nautilus
SuperWhite 120 gm² FSC 100% recyclé

